



# LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE



## CONDITIONS D'ACCÈS :

Présentation du badge et d'un justificatif d'identité obligatoire

- Accès gratuit pour les particuliers résidents aux Sorgues du Comtat
- Accès payant pour les professionnels (justificatif d'un chantier sur le territoire obligatoire pour les extérieurs)

## Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h/17h  
 Mardi à vendredi : 9h/12h - 14h/17h  
 Samedi : 9h/17h - Réservé particuliers



## Déchets acceptés

### Le saviez vous ?

Chaque type de déchet est valorisé dans une filière spécialisée.

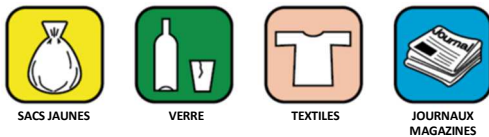
### Déchets volumineux



### Déchets dangereux



### Collecte sélective



### Equipement électriques et électroniques



### Déchets refusés :

Pneus, amiante, déchets médicaux et dangereux, plastiques agricoles, bouteilles de gaz, ordures ménagères, cadavres d'animaux...



### Le saviez vous ?

Réduire le volume d'ordures ménagères en effectuant un tri sélectif efficace permet de contenir les coûts de traitement :  
**Trier est un geste citoyen, utile pour l'environnement, mais aussi pour votre portefeuille !**



# MÉMO TRI

## Guide pratique

Guide pratique du tri sélectif - Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat



## LE TRI SÉLECTIF

**VOTRE SAC DOIT ETRE SORTI LE MARDI SOIR NI AVANT NI APRES !**

Depuis 2002, la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat a mis en place la collecte sélective des déchets.

**Symbole de la collecte sélective à domicile, le sac jaune concerne tous les emballages recyclables.**

Sorti un autre moment que le mardi soir, il représente une véritable pollution visuelle, risque d'être déchiré par des animaux, et ne sera pas intégré dans la collecte sélective. Vos efforts de tri n'auront servi à rien !



**Le saviez vous ?**  
 Inutile de rincer les contenants, il suffit de bien les vider !



# APPORT VOLONTAIRE ET ENCOMBRANTS

VERRE ET TEXTILE

DANS LES CONTAINERS

PAS A CÔTÉ !



Dans nos trois communes, en plus de la déchetterie, de nombreux **points d'apports volontaires** sont à votre disposition pour collecter séparément certains déchets. Un service hebdomadaire de **collecte des encombrants** est également à votre disposition **gratuitement**. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat technique de votre commune.



**Le saviez vous ?**  
**Tout dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est passible d'une amende.**  
**La numérotation des sacs jaunes permet d'identifier les mauvais utilisateurs.**

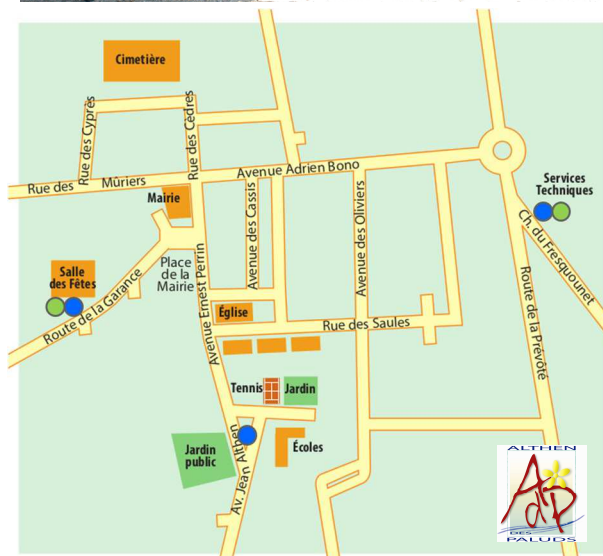
## ALTHEN-DES-PALUDS

04 90 62 01 02

Verre : ● Vêtements : ●

Piles: Mairie et commerces

Encombrants: Collecte  
 Le vendredi sur inscription



## MONTEUX

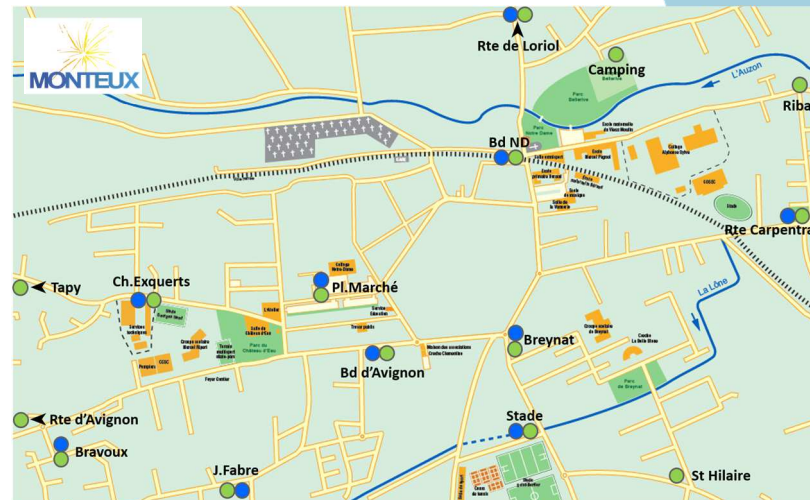
04 90 66 97 20

Verre : ● Vêtements : ●

Encombrants: Collecte  
 le mardi sur inscription

Piles et bouchons alimentaires: Mairie,  
 Communauté de Communes et commerces

Canettes aluminium: Containers place du marché, installations sportives et écoles



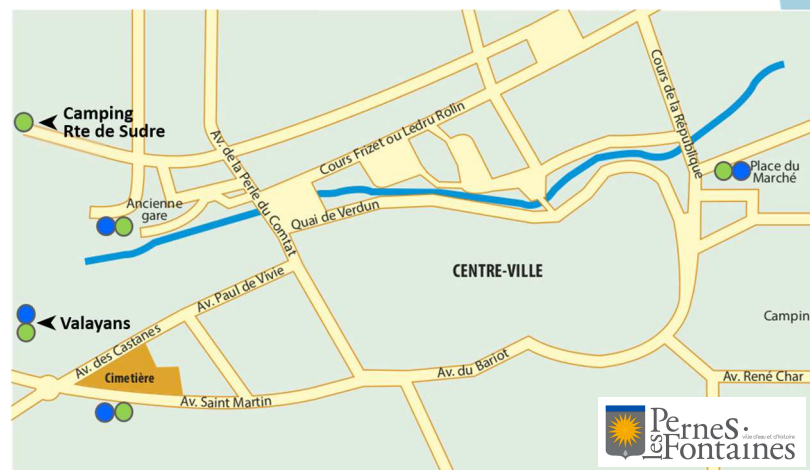
## PERNES-LES-FONTAINES

04 90 61 64 91

Verre : ● Vêtements : ●

Encombrants : Collecte  
 le jeudi sur inscription

Piles et bouchons Alimentaires : Mairie,  
 Services techniques, Augustins et commerces



## Trions, compostons, recyclons !

Contrairement aux ordures ménagères, incinérées, les déchets triés et recyclés vont pouvoir retrouver une seconde vie, permettant d'éviter gaspillage et pollution tout en préservant les ressources naturelles.

● **Compostage** : pour recycler vous-même vos **déchets végétaux**, le SIDOMRA de Vedène propose régulièrement des composteurs individuels à tarif préférentiel. Inscriptions : 04 90 31 57 40 ou [www.sidomra.fr](http://www.sidomra.fr)

● **Ressourcerie du Comtat**: offrez une seconde vie à vos objets réparables ou encore utilisables en faisant appel à cette association locale : 04 90 41 90 07



**Déchets de soins et médicaments :**  
 Pensez à les rapporter à la pharmacie !



## Du côté des agriculteurs

Les agriculteurs aussi se mobilisent pour l'environnement avec l'association **RécupagriE Comtat** qui récupère les **plastiques agricoles usagés**. Tel : 04 90 66 32 21 / 06 21 17 27 31